

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 9 décembre 2009

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

Préavis 18/2009 Budget année 2010

Le Conseil communal de Pully

Vu le préavis municipal N° 18-2009 du 28 octobre 2009,
entendu le rapport de la Commission des finances,

décide

1. d'approuver le projet de budget pour l'exercice 2010 dont le résumé est le suivant :

- Total des charges	CHF	129'237'925.00
- Total des revenus	CHF	129'286'894.00
		<hr/>
- Excédent de revenus	CHF	48'969.00
		=====

après :

- Amortissements	CHF	2'943'500.00
- Attribution aux fonds de réserve et de renouvellement	CHF	272'800.00
- Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	CHF	-1'795'300.00

2. d'approuver le projet de budget d'équipement et de modernisation des réseaux des Services Industriels (Budget EMR) CHF 500'000.00

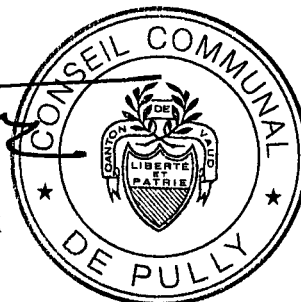
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire

A. Mumenthaler

Annie MUMENTHALER



J. Vallotton

Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 10 décembre 2009